

FORMATION MAC SST

OBJECTIF

Le sauvetage-secourisme du travail concerne les accidents du travail dans l'établissement ou dans la profession. Ce programme est destiné à apprendre et à mieux faire comprendre aux stagiaires le rôle du sauveteur-secouriste: Prévention, Protéger, Examiner, Faire alerter, Secourir. Nota: Extrait de la circulaire CNAM 32/2010 publiée le 3/12/2010 et du document de référence SST en vigueur

PROGRAMME - CONTENU - MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

1. Présentation de la formation SST
2. Formation théorique:
 - Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours de l'entreprise
 - Prévention :
 - Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
 - Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
 - Participer à la maîtrise de risques professionnels par des actions de prévention.
 - Protéger de façon adaptée
 - Examiner la victime
 - Réaliser une alerte adaptée
3. Formation pratique: Secourir face à une situation d'accident:
 - Secourir une victime qui saigne abondamment
 - Secourir une victime qui s'étouffe
 - Secourir une victime qui se plaint de sensations pénibles et/ou de signes anormaux
 - Secourir une victime qui se plaint de brûlures
 - Secourir une victime qui se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
 - Secourir une victime qui se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - Secourir une victime qui ne répond pas, mais qui respire
 - Secourir une victime qui ne répond pas et ne respire pas
4. Dispositif de validation des SST:
 - Evaluation des acquis des stagiaires par des évaluations formatives et certificatives
 - Bilan et évaluation de la formation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est constituée d'apports théoriques et pratiques. Elle donne lieu à des exercices de simulations d'accidents.

PUBLIC – PRÉREQUIS

Être titulaire d'un certificat de SST

DURÉE – DATES

7 heures, soit 1 jour

Nous contacter pour les dates de formation.

4 stagiaires minimum - 10 stagiaires maximum

TARIFS

Nous consulter.

Nos formations sont conçues et animées par des formateurs certifiés par le réseau Assurance Maladie risques professionnels / INRS